

## "En interne, je ne suis pas sur les bases du passé"

### **Comment abordez-vous l'Office de l'environnement en tant qu'organisme souvent agité par les turbulences sociales ?**

De ce point de vue, c'est un outil encore convalescent mais j'ai fait le tour des services, j'ai rencontré tous les cadres et les agents. Contrairement à ce que l'on pourrait croire, il y a de la compétence.

### **Allez-vous faire évoluer l'organisation interne ?**

Je vais simplement faire en sorte que l'on puisse disposer d'un cadre bien construit qui nous permette de gagner en efficacité et de bannir l'image toujours un peu négative que cet outil véhicule encore au-

jourd'hui. Au-delà des conflits, on entend encore beaucoup trop de choses sur ce qui a pu se passer sous d'autres mandatures. Je ne veux pas m'étendre là-dessus, je veux regarder l'avenir. Je ne suis pas là pour régler des comptes, ni pour mettre au placard qui que ce soit. J'insiste : cet office à un rôle essentiel dans le dispositif institutionnel. C'est sur ce rôle que nous devons nous concentrer.

### **Ce travail de réorganisation, on peut dire que vous le prenez en cours ?**

"Sur le Parc, nous allons être plus regardants"

Agnès l'avait commencé, je dois le poursuivre et l'achever. Mais j'ai été clair avec les agents : cette tâche-là ne peut relever de la seule responsabilité du président. J'ai dit

aux agents qu'ils avaient autant de responsabilité que moi dans l'avenir de l'office. Les yeux dans les yeux, je leur ai dit à tous qu'ils avaient beaucoup

de chance d'avoir un poste à l'Office de l'environnement et de prendre part à une mission particulièrement noble. Je leur ai dit aussi que je ne m'inscrivais pas sur les bases du passé en leur demandant

d'en faire de même. Je ne leur ai pas demandé une soumission, seulement un échange franc, responsable et loyal. J'ai également rencontré les trois syndicats, nous sommes d'accord pour nous engager sur ces bases.

### **Vous êtes le principal financeur du Parc régional. La nomination d'un nouveau directeur a soulevé la polémique. Y a-t-il un problème avec le Parc ?**

Là encore, je n'ai aucun compte à régler avec qui que ce soit et je m'intéresse à ce qui me paraît fondamental : le Parc est un label connu dans le monde entier, comme le GR 20. Peut-on se per-

mettre de se priver d'un outil comme celui-ci ? La réponse est non, évidemment. Je ne me suis pas encore vraiment penché sur ce dossier mais j'ai la volonté de contribuer aux meilleurs rapports de travail avec ce syndicat mixte et de l'aider, en tant que représentant de son principal partenaire institutionnel, à retrouver sa place, fort du renouvellement de sa charte et de son label. Ceci dit, sachant que nous garantissons au Parc l'essentiel de son budget, nous allons être à l'avenir beaucoup plus regardants sur l'évolution de sa politique générale, sans mise à l'index, ni aucune défiance envers qui que ce soit.